

On a toujours raison de se syndiquer !

UN SYNDICAT POUR QUOI FAIRE ?

- ★ Défendre ses conditions de travail (salaire, temps de travail, dignité, etc.)
- ★ Ne pas rester seul face à sa hiérarchie
- ★ Connaître ses droits
- ★ Savoir ce qui se passe dans l'entreprise et dans les administrations
- ★ Se tenir informé des événements hors de nos lieux de travail

UN SYNDICAT C'EST CHOISIR :

- ★ La solidarité contre l'individualisme et l'isolement
- ★ La lutte collective contre le chacun pour soi
- ★ L'espoir contre la résignation
- ★ L'esprit critique contre les fausses évidences du pouvoir et des médias

COMMENT CRÉER UNE SECTION SYNDICALE ?

- ★ Contacter le syndicat CNT près d'où tu vis ou travailles
- ★ Dans le public, il suffit généralement de déclarer la section syndicale et de désigner un représentant
- ★ Dans le privé, il faut être au moins deux adhérents du syndicat sur l'entreprise

- ★ Nommer un représentant de la section syndicale (il doit être délégué du personnel dans une entreprise de moins de 50 salariés)
- ★ Ensuite, l'activité syndicale peut se développer (tracts, réunions, etc.). Bien entendu, vous ne serez pas seuls : le syndicat sera toujours à vos côtés pour vous soutenir dans cette démarche, vous conseiller si besoin, etc.

CHÔMEURS, PRÉCAIRES, TRAVAILLEURS EN FORMATION, EN ACTIVITÉ OU À LA RETRAITE...

Pour la CNT, la lutte des chômeurs et des précaires est liée à celle des salariés en CDI ou fonctionnaires. Nous avons les mêmes intérêts : défendre nos droits face aux patrons et à l'État. Chacun a sa place dans notre syndicat, d'autant plus que précarité et chômage sont souvent synonymes de surexploitation, d'isolement et de mépris. Dans cette situation, se syndiquer, c'est oser l'arme de la solidarité et de la lutte !

Et n'oublie pas, tes patrons sont syndiqués et organisés : Medef, CGPME, chambres de commerce, etc.



La CNT est un syndicat où s'organisent les travailleurs, au sens large (salariés, chômeurs, précaires, retraités, étudiants et lycéens). Un travailleur est un producteur qui ne possède pas les moyens de production. Il n'est donc ni un patron ni un actionnaire, qui tirent leurs revenus du travail des autres.

À la CNT, il n'y a pas de permanent syndical. Personne ne reçoit de salaire pour militer. Et nous n'avons ni chef ni bureaucratie, car nous refusons toute hiérarchie entre militants. Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour l'émancipation des travailleurs. **Nous n'acceptons aucune subvention de l'État et des patrons, pour garantir notre indépendance et notre liberté d'action.** Nous ne fonctionnons qu'avec les cotisations de nos adhérents.

Nous sommes anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires. **Nos bases sont la lutte des classes et le communisme libertaire. Nous sommes pour l'abolition de l'État, en tant que bras armé du patronat.** C'est pourquoi nous ne syndiquons pas leurs forces répressives (police, armée, vigiles, etc.). Enfin, nous sommes une organisation horizontale et autogestionnaire. Tous les mandats sont tournants et révocables. **Chacun participe au fonctionnement et aux prises de décision.**

Face aux attaques de l'État et du patronat, ne te résigne pas, syndique-toi

CONTACTS ET PERMANENCES DE LA CNT RÉGION PARISIENNE

☎ Nous rencontrer :

Permanences syndicales
- les lundis 14h à 19h
- les mercredis 18h à 20h
à notre local

☎ Nous contacter :

br.rp@cnt-f.org
06 95 45 67 62
33, rue des Vignoles,
Paris xx^e

☎ Nous écouter :

Sur Radio libertaire
(89.4 Mhz) les mardis de
20h30 à 22h30 et internet :
cnt-f.org/urp/radio-cnt/

☎ Sur le Web :

cnt-f.org/urp
facebook :
CNT.Region.parisienne